



Finale internationale du concours « Ma thèse en 180 secondes » à Dakar

Les doctorant(e)s de Belgique, de Madagascar et de
France se partagent le podium

Le prix du public à la doctorante du Sénégal

Hier, la scène du Grand Théâtre National de Dakar (Sénégal) a accueilli la finale internationale du concours francophone de vulgarisation scientifique et d'éloquence « Ma thèse en 180 secondes » organisée par le [Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal](#) et l'[Agence universitaire de la Francophonie \(AUF\)](#). Destiné aux doctorantes et doctorants, ce concours interdisciplinaire a pour objectif de valoriser aussi bien les chercheuses et les chercheurs, que leurs travaux de recherche, tout en développant leur capacité à prendre la parole en public et à s'exprimer dans un langage clair et accessible, à travers un événement ludique ouvert au grand public.

Qualifié(e)s au terme de compétitions nationales organisées dans dix-huit (18) pays, les finalistes venu(e)s du Bénin*, du Cameroun*, du Burkina Faso*, de Côte d'Ivoire*, du Gabon*, de la République Démocratique du Congo*, du Sénégal*, du Canada-Québec, de Belgique, de France, de Suisse, de Bulgarie*, de Roumanie*, du Maroc, de Tunisie*, d'Égypte*, du Liban* et de Madagascar* disposaient de trois minutes chacun(e), et pas une seconde de plus, pour partager au plus grand bonheur du public (1800 personnes dans la salle et de très nombreux spectatrices et spectateurs grâce à la retransmission en direct sur la RTS - Radiodiffusion Télévision Sénégalaise -, le site du concours et Facebook) leur passion pour leur sujet de thèse. Les lauréat(e)s ont su convaincre le jury par leur talent oratoire, par la justesse et l'efficacité de leur vulgarisation, et par la qualité de construction de leur exposé.

Le jury international, composé de personnalités des médias, de la société civile et du monde académique, a attribué trois prix à l'issue de cette finale inédite en Afrique subsaharienne :

- **1er prix (1500 €)** : Mme Natacha Delrez, Université de Liège (Belgique) ; sujet de thèse : « Infection de l'anguille européenne par l'Anguillid herpesvirus 1 : de la recherche fondamentale vers les programmes de conservation »
- **2ème prix (1000 €)** : Mme Tianarilalaina Tantely Andriamampianina, Université de Mahajanga (Madagascar) ; sujet de thèse : « Cladogelonium madagascariense : anti-inflammatoire »
- **3ème prix (750 €)** : M. Tom Mébarki, Aix-Marseille Université (France) ; sujet de thèse : « La « folie organisée » dans l'opéra buffa rossinien. Vers une transhistoire du son »

Le **prix du public (700 €)** a été décerné à Mme Catherine Penda Mbaye de l'Université Alioune Diop de Bambey (Sénégal) ; sujet de thèse : « Analyse des processus de pilotage dans les organisations culturelles sur le prisme de l'approche qualité : modélisation d'un schéma organisationnel soutenable ».

Pour la 5ème année consécutive, l'AUF était partenaire de ce grand concours de vulgarisation scientifique francophone, qu'elle contribue à internationaliser et qui s'inscrit dans l'un de ses axes stratégiques visant à améliorer la qualité de la recherche et à la valoriser. La finale internationale 2019 a été co-organisée par l'AUF et le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal.

Universités et Écoles doctorales participantes

Les finalistes représentaient dix-huit (18) établissements d'enseignement supérieur, tous membres de l'Agence universitaire de la Francophonie** : Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Université de Douala (Cameroun), Université Ouaga 1 Professeur Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso), Université Nangui Abrogoua (Côte d'Ivoire), École doctorale régionale d'Afrique centrale en Infectiologie tropicale de Franceville (Gabon), Université de Lubumbashi (République Démocratique du Congo), Université Alioune Diop de Bambey (Sénégal), Université de Sherbrooke (Canada-Québec), Université de Liège (Belgique), Université Aix-Marseille Provence Méditerranée (France), Université de Fribourg (Suisse), Université de Technologie chimique et de Métallurgie de Sofia (Bulgarie), Université « Lucian Blaga » de Sibiu (Roumanie), Université Mohammed V de Rabat (Maroc), Université de Carthage (Tunisie), Université Ain Shams (Égypte), Université Saint-Joseph (Liban), Université de Mahajanga (Madagascar).

La prochaine finale internationale de « Ma thèse en 180 secondes » sera organisée à Paris (France) en 2020 par la Conférence des présidents d'université (CPU) et le CNRS.

Pour en savoir plus > <https://mt180sn.org> | #MT180

* Les finales nationales ont été co-organisées par l'AUF dans ces pays.

** L'École doctorale régionale d'Afrique centrale en Infectiologie tropicale de Franceville (Gabon) est soutenue par l'AUF.

À propos du concours MT180

Inspiré du concours « Three minutes thesis » qui a été organisé en Australie pour la première fois en 2008, la version francophone de MT180 a été créée par l'Association francophone pour le savoir (Acfas) en 2012. Le concours est aujourd'hui organisé par un comité international constitué de l'Acfas au Québec, du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) en France, du Centre National pour la Recherche Scientifique au Maroc, de l'Université de Liège en Belgique, de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO) et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

À propos du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal

Le Sénégal aspire à devenir un pays « émergent en 2035 avec une société solidaire dans un État de droit ». Cette vision déclinée dans le Plan Sénégal émergent (PSE), cadre unique de référence en matière de planification pour le Sénégal, traduit la volonté de Son excellence le Président de la République, Monsieur Macky Sall à mettre en œuvre des politiques qui placent le pays sur le sentier de la croissance inclusive et soutenable, créateur d'emplois et facteur d'amélioration des prestations de services. Dans cette perspective, le MESRI prépare et met en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat dans les domaines de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation. A ce titre, il veille, entre autres missions, au développement de la Recherche, de l'Innovation et à la vulgarisation de la culture scientifique, à travers la mise en œuvre et l'appui de diverses activités, dont « MT180 », qui constitue une belle et pertinente initiative de promotion de la culture scientifique chez nos jeunes chercheur(e)s.

À propos de l'AUF

Créée il y a près de 60 ans, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est l'une des plus importantes associations internationales d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche avec 944 membres dans 116 pays. Elle est également l'opérateur de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche. L'AUF agit pour une francophonie universitaire solidaire engagée dans le développement économique, social et culturel des sociétés. Elle accompagne ses établissements membres pour relever trois grands défis : la qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance universitaire ; l'insertion professionnelle et l'employabilité des diplômés ; l'implication dans le développement global des sociétés. www.auf.org

DEUXIEME SPHERE MINISTERIELLE BATIMENT 1- 6e ETAGE- DIAMNIADIO

+221 33 889 81 31 | sp.mesr@gouv.sn | BP : 36005, Dakar, Sénégal

AUF Syma MATI | Chargé de communication et relations média | +33 1 44 41 18 49 | syma.mati@auf.org